

ASSOCIATION SOLIDARITES ET CREATIONS



Rapport d'activité 2022

85, rue Henri Gautier Tél : 02.40.66.10.70
Saint-Nazaire Mail : contact@asc44.fr

<http://www.asc44.f>



FINANCEURS PUBLICS



RESEAUX



1 TABLE DES MATIERES

2	RAPPORT MORAL	2
3	INTRODUCTION.....	5
4	PARTENAIRES (LISTE NON EXHAUSTIVE).....	5
5	ACCUEIL DE JOUR LE TRAIT D'UNION	6
5.1	Présentation de la mission	6
5.2	Le public accueilli au Trait d'union.....	7
5.3	Bilan concernant les 290 personnes ayant été accueillies au Trait d'Union et qui ont bénéficié d'un accompagnement social.....	8
5.4	Les évolutions significatives de l'action en 2022.....	13
5.5	Conclusion et perspective	14
6	LA CHORALE « AU CLAIR DE LA RUE ».....	15
7	ACTIVITÉ BIEN-ÊTRE AU TRAIT D'UNION	16
7.1	Massages assis.....	16
7.2	Réflexologie plantaire.....	16
7.3	Retour des travailleurs sociaux sur les deux actions	17
8	LE CARILLON DE SAINT-NAZAIRE	18
9	SERDOM – SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE.....	21
9.1	Le SERDOM en chiffre.....	21
9.2	Le cadre d'intervention du service.....	21
9.3	La prise en charge du CCAS auprès de certains usagers (sous conditions de ressources).....	22
9.4	L'activité 2022	23
9.5	RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE QUALITÉ MARS 2022	24
10	ATOUT LIVRE – PASS'AGE GOURMAND.....	26
11	CHANTIERS D'INSERTION	27
11.1	Actualités de l'année	27
11.2	Les publics accompagnés	27
11.3	Identification des principaux freins à l'emploi et actions engagées	28
11.4	Situations formatives organisées en interne	29
11.5	Formations externes et essais en entreprise	29
11.6	Autres actions (partenariat institutionnel, technique, économique...).....	30
11.7	Accompagnement vers l'emploi.....	31
12	DISPOSITIF « CQP SALARIE POLYVALENT »	32
13	PERSPECTIVES 2023	33

2 RAPPORT MORAL

L'an passé j'ouvrais notre assemblée générale ainsi :

Je déclare ouverte notre assemblée générale 2021, et suis particulièrement heureux de vous accueillir dans ce nouveau lieu tant attendu.

Ainsi donc il n'y a rien de changé en cette année 2022 où je peux déclarer ouverte notre nouvelle Assemblée générale dans ce même lieu et je dois dire que nous en sommes très heureux.

Heureux d'y être installés, heureux de le faire vivre, heureux de pouvoir accueillir ces personnes qui vivent dans des conditions souvent indécentes et leur offrir maintenant un lieu de jour confortable, spacieux, ouvert.

Oui, ouvert car sa configuration nous permet d'envisager des activités d'inclusion.

Notre mission principale est l'accueil de jour pour des personnes qui n'ont pas d'accueil de nuit et sous notre latitude quelle que soit la période de l'année, ces lieux peuvent offrir la lumière. Et nous avons bien toujours l'intention d'éclairer tout un chacun par des actions partagées par tous que l'on ait un toit ou que l'on soit sans.

Mais comme chaque année je veux rendre hommage aux personnes qui nous ont quitté prématurément dans des circonstances dramatiques pour certains mais toujours dans des conditions indécentes.

Je veux citer sept personnes âgées de seulement une cinquantaine d'années pour la plus vieille et de 37 ans pour la plus jeune :

- Emmanuel dit Titoune, le plus ancien
- François
- Denis
- Jean-Claude
- Sylvain
- Mickaël

et Guillaume le plus jeune et là j'ajouterai que je suis particulièrement triste de constater avec impuissance ce constat que certaines personnes ont le besoin de consommer des substances qui tuent en donnant l'illusion de mieux vivre. Particulièrement triste mais aussi particulièrement en colère après tous ceux qui de près ou de plus loin participent à la diffusion, la vente, l'incitation à consommer ces produits et que de ce fait s'inscrivent quel qu'en soit leur degré de conscience, à un acte criminel.

Mais pour tous ceux qui résistent ou échappent malgré eux parfois à cette attirance illusionniste, nous voulons proposer les nouvelles actions qui sont elles aussi parfois désireuses d'offrir du rêve. Et pour cela nous devons inventer ou seulement écouter pour dévoiler les capacités de chacun.

Un lieu ouvert aussi à tout public, par la restauration mais aussi en tant que lieu d'exposition culturelle ou d'accueil musical. Une commission est déjà mise en place pour concevoir des actions de ce type.

Nos locaux peuvent aussi s'ouvrir comme lieu d'hébergement lors des plans « grand froid »

Et ces nouveaux locaux ont vu aussi se réaliser un rapprochement des deux principaux services de notre association. Aujourd'hui le SERDOM est totalement présent au sein de l'association. Cela permet un rapprochement et donc une meilleure intégration des salariés à l'ensemble de la structure. Cela permet une plus grande souplesse de gestion du personnel en particulier lors des périodes difficiles.

Mais n'oublions pas pour autant les difficultés que nous rencontrons, en particulier les difficultés financières.

Avant que nos experts comptables s'expriment à ce sujet je veux néanmoins dire que l'équilibre financier depuis toujours se fait grâce au SERDOM et au chantier d'insertion qui viennent pallier aux manques subventionnels de l'accueil de jour. Qui viennent, enfin je devrais dire qui venaient, car ici nous constatons depuis un an une baisse de l'activité SERDOM depuis un an et de manière beaucoup plus durable et plus basse que les autres années. Et à cela il nous faut ajouter cette année une baisse des subventions européennes dans le cadre du FSE.

C'est pourquoi nous nous tournons vers l'ÉTAT interlocuteur financier principal au regard de l'activité accueil de jour pour qu'il accède à un montant de subvention nous permettant d'équilibrer cette activité. Et ceci d'autant plus que nous constatons une augmentation régulière des personnes sans domicile conjuguée à une baisse des donations en denrées alimentaires.

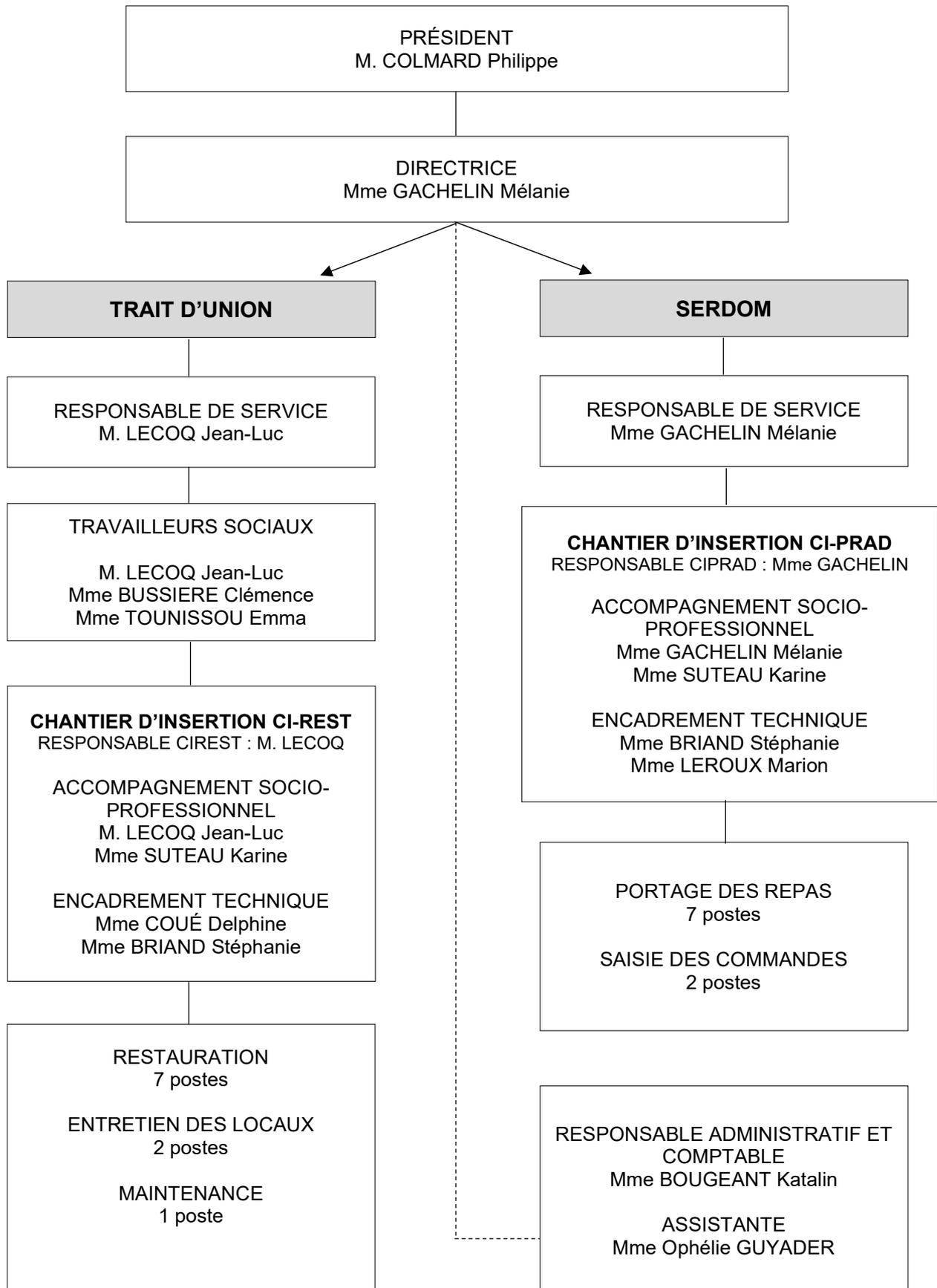
Enfin je remercie l'ensemble des acteurs de nos actions.

Et cette année il me faut remercier tout particulièrement la Ville de Saint-Nazaire et la CARENE pour avoir acheté, construit et aménagé ce lieu pour nous accueillir.

Je dois souligner également que l'État et le Département ainsi que la Région ont participé eux aussi à cet effort financier important, au-delà de leur soutien financier régulier.

Je vous remercie de votre attention.

ORGANIGRAMME



3 INTRODUCTION

L'année 2022 a été marquée par le changement de direction et le changement de locaux. C'est aussi une année « normale » avec deux années de crises sanitaires. Beaucoup de changements donc. Mais l'équipe de bénévoles et de professionnels s'est mobilisé pour assurer une continuité de l'accueil et de l'accompagnement des publics qui sont accueillis.

L'accueil de jour et le chantier d'insertion ont ainsi fonctionné toute l'année. Les actions internes et/ou partenariales ont certes connues quelques perturbations. Le fonctionnement a commencé à évoluer pour s'adapter au nouvel environnement mais aussi au contexte économique. Néanmoins l'ensemble des missions a été accompli.

Ce document présente un bilan qualitatif et quantitatif de l'ensemble des actions portées par l'association Solidarités et Créations.

4 PARTENAIRES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- L'Etat (DDETS, DRETS...)
- L'OGIM Nantes – Saint-Nazaire
- Le département de Loire-Atlantique, les EDS
- La CARENE
- La Ville de Saint-Nazaire, le CCAS de Saint-Nazaire
- Les partenaires de la santé : centre hospitalier, OPPELIA, A Vos Soins, CMP, Harmonie Mutuelle, Vétérinaire pour tous
- Les partenaires de l'accompagnement social et du logement : CCAS, CLIC, EDS, Anef Ferrer, Solidarités Estuaires, Habitat Jeunes, SIAO, SPIP,
- Les partenaires de l'emploi : Pôle Emploi, l'Unité Emploi, la mission locale, ADELIS, le CIDFF
- Les partenaires de l'aide alimentaire : la banque alimentaire, Pain contre la Faim, METRO
- Les partenaires pour le vestiaire et l'équipement : Emmaüs
- Les partenaires de la formation : Uniformation, Idéal, A2F...
- Les partenaires de proximité : La Fraternité, la Croix Rouge et toutes les associations oeuvrant dans le champ de l'hébergement d'urgence, les associations du collectif IAE, la Chorale de Nantes
- Les commerçants du Carillon, La mare aux Oiseaux
- Les Réseaux : Chantier-école, FAS, Collectif IAE, la CLOCHE

5 ACCUEIL DE JOUR LE TRAIT D'UNION

5.1 PRESENTATION DE LA MISSION

Le Trait d'union est un accueil de jour et restaurant social pour personnes majeures sans domicile fixe. C'est un accueil à bas seuil d'exigence.

En 2022, le restaurant social le Trait d'union a été ouvert du lundi au vendredi tout au long de l'année avec une fermeture de deux semaines en juillet. 4969 déjeuners ont été servis et 1554 petits déjeuners sur 244 jours d'ouverture sur site.

Le Trait d'union fait l'objet de financement multiple pour mener à bien sa mission :

Une convention de subvention est signée avec la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). L'objet de cette convention est « de permettre à des personnes en situation d'errance ou de précarité de se procurer une alimentation équilibrée, de rompre l'isolement afin de développer entre les usagers des liens de solidarités qui s'exercent au dehors. ».

Une convention de subvention est signée avec le Département de Loire-Atlantique dans le cadre du suivi des allocataires RSA.

L'action auprès des bénéficiaires du RSA s'inscrit dans l'accompagnement mené à l'accueil de jour « le Trait d'Union » pour l'ensemble des personnes qui y sont accueillies.

La mission dans le cadre du conventionnement avec le Conseil Départemental concernant les allocataires RSA était :

- d'apporter une aide d'urgence : restauration et prestations de service.
- de favoriser le rétablissement des liens sociaux en mettant en œuvre des actions collectives.
- d'assurer un suivi individualisé et établir des passerelles avec les services spécialisés pour résoudre les problèmes majeures faisant obstacle à l'insertion (santé, logement, etc.).
- favoriser la contractualisation dans le cadre du RSA en informant les allocataires sur les droits et devoir liés au dispositif.
-

Une convention de subvention est signée avec la ville de Saint-Nazaire, elle a pour objet de de mettre en place des actions collectives et individuelles et la fourniture de repas en direction des personnes en situation plus ou moins avérée de rupture sociale, particulièrement de personnes sans domicile fixe ou en hébergement précaire.

Par ailleurs, l'ASC reçoit des financements pour mener des actions spécifiques au sein de son accueil de jour :

- La mutuelle HARMONIE MUTUELLE finance les actions de réflexologie plantaire et de massage.

- Enfin, quelques donateurs privés que nous tenons à remercier vivement.

L'équipe du Trait d'union pour mener à bien cette mission est composée de deux travailleurs sociaux, dont un dévolu à l'accompagnement social des allocataires RSA, de huit bénévoles, d'un responsable de service et d'une directrice.

5.2 LE PUBLIC ACCUEILLI AU TRAIT D'UNION

L'ensemble du public accueilli au Trait d'union

Personnes présentes dans l'action	Nombre total de personnes accueillies en 2022	Nombre total de personnes accueillies en 2021	Dont Allocataires RSA reçus en entretien en 2022
Nombre total de personnes accueillies sur l'année	346	293	120
Nombre de nouvelles personnes	237	191	62

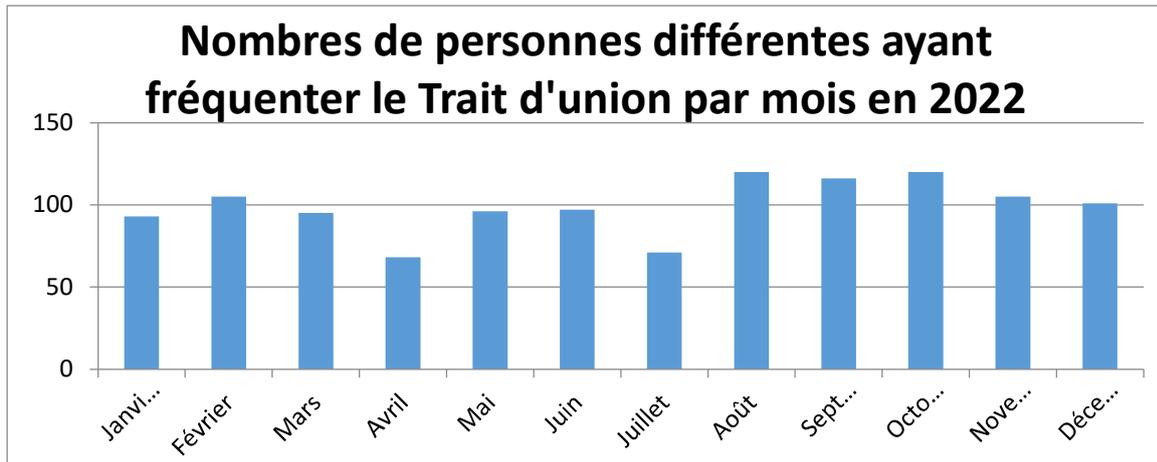
En 2022, nous avons accueilli 346 personnes. Sur ces 346 personnes accueillies, 290 personnes ont été reçus en entretien dans le cadre d'un accompagnement social d'accès aux droits.

À noter qu'avant la pandémie en 2019, nous avons accueilli 506 personnes, il y a donc une baisse de 32% du nombre de personnes accueillies. Les précédentes variations étaient de -42% en 2020, +16% en 2019, +5% en 2018 et de +9% en 2017.

Pour autant le nombre de repas distribués est de 7349 soit quasiment l'équivalent de 2019 (7597). Cela traduit donc une fréquentation de l'accueil de jour plus régulière des personnes qui s'ancrent dans la précarité.

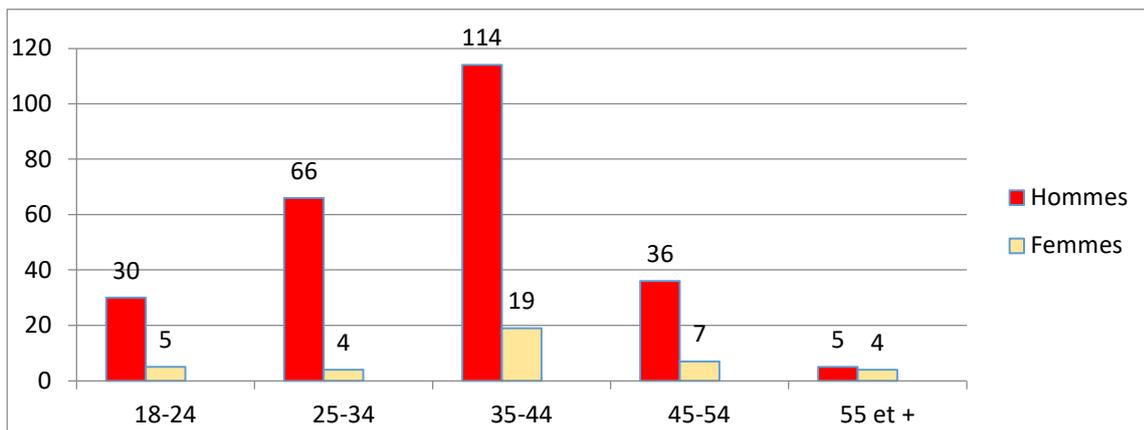
Enfin, on note que le public, comme les précédentes années, est de par nature en fort renouvellement, puisqu'il y a eu en 2022, 68% personnes nouvelles.

REPARTITION PAR SEXE		
Femmes	41	11.85%
Hommes	305	88.15%
TOTAL	346	



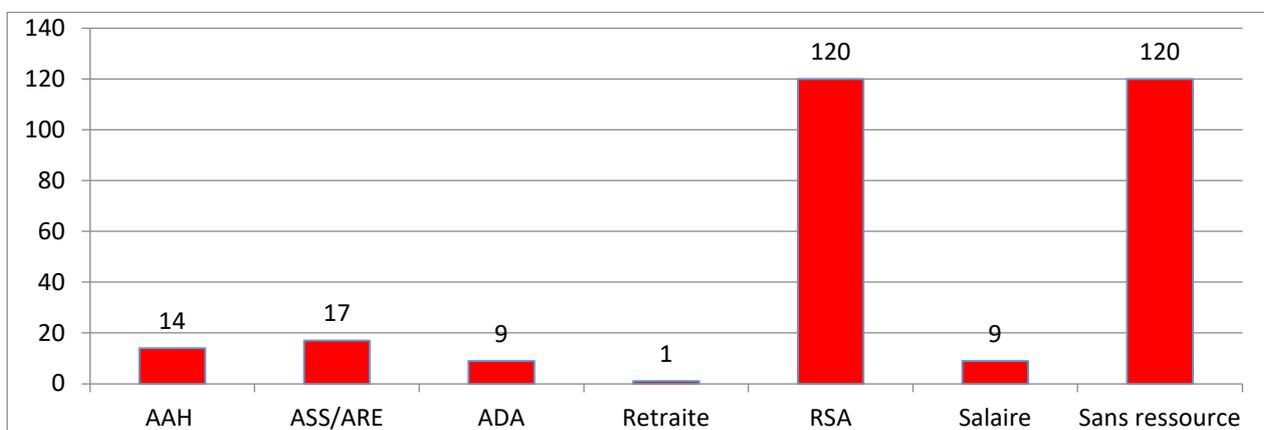
5.3 BILAN CONCERNANT LES 290 PERSONNES AYANT ETE ACCUEILLIES AU TRAIT D'UNION ET QUI ONT BENEFICIE D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL.

- Répartition par tranches d'âges des personnes accueillies accompagnés



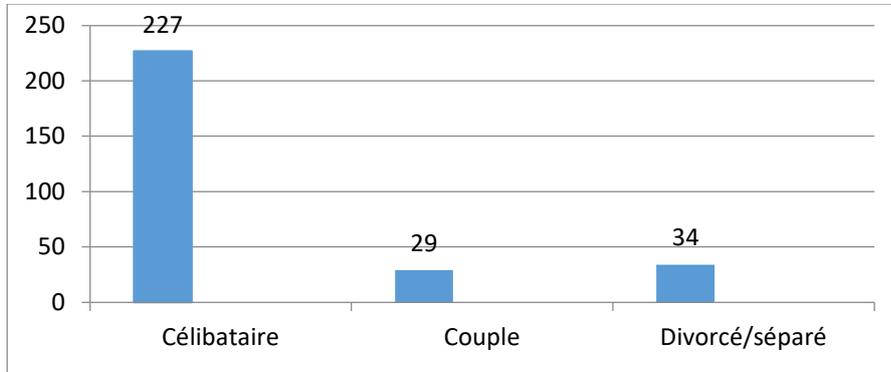
La tranche d'âge des 35-44 ans est encore la plus représentée avec quasiment un tiers de la population accueillie.

- Les ressources des personnes accueillies accompagnés



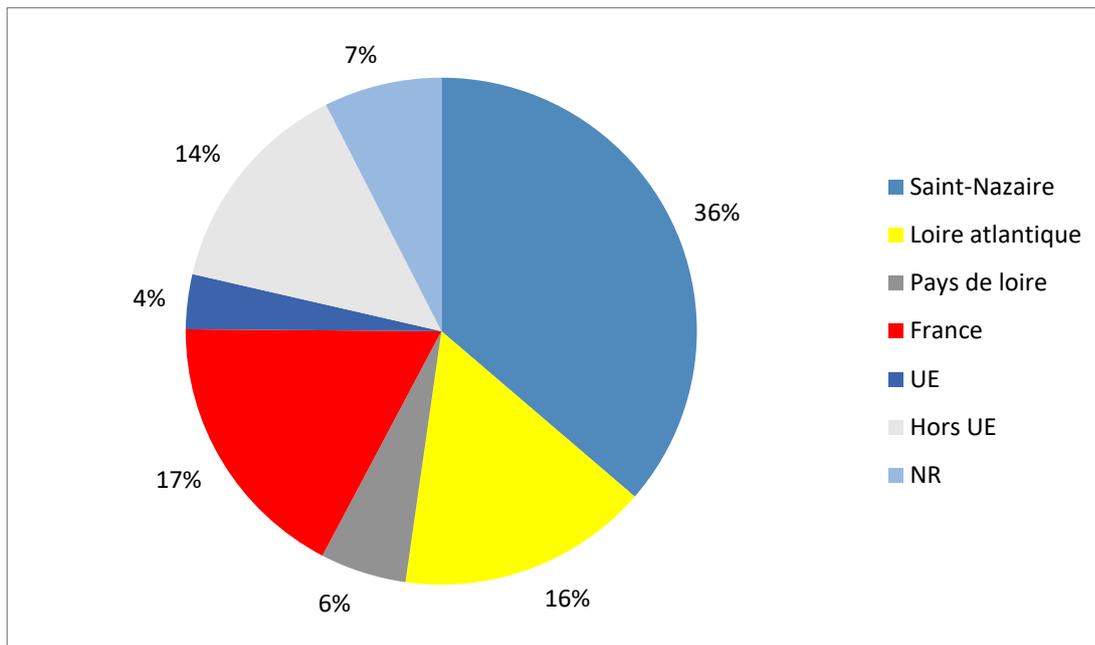
Les allocataires du RSA représentent le ratio (41.3%) le plus important du public reçu en entretien, avec les personnes sans ressources.

- **Situation familiale des personnes accueillies accompagnés**



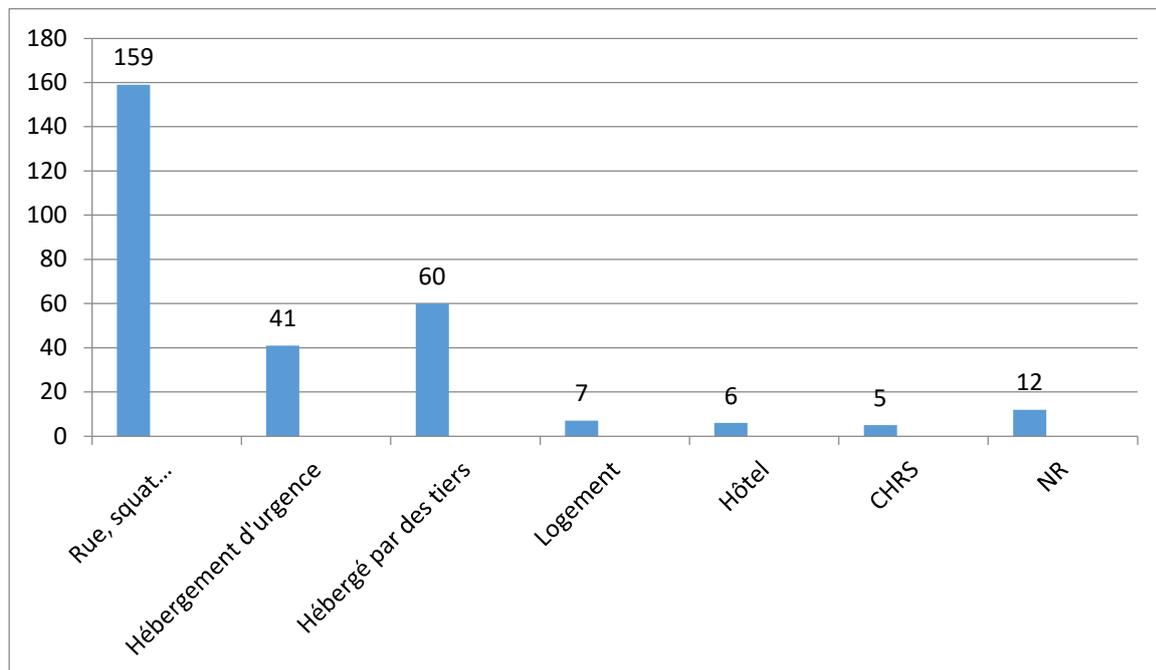
Le statut de célibataire reste prédominant, mais on remarque la présence de quelques couples aux situations extrêmement précaires.

- **Lieu de provenance géographique des personnes accueillies accompagnés**



Une forte propension des personnes sont en provenance de Saint-Nazaire.

- **Situation hébergement à l'entrée des personnes accueillies accompagnés**



54.8 % des personnes accueillies sont sans solution à l'entrée dans l'action, 14 % sont accueillies au Foyer Blanchy, 20.7% sont hébergés par des tiers et 2.4% ont un logement. L'accès à l'hébergement reste difficile, par manque de sorties, l'hébergement collectif n'est pas non plus envisageable pour certaines personnes. Pour ce qui est de l'accès au logement HLM, le délai d'attente est très long, par ailleurs, Saint-Nazaire étant en zone tendue, l'accès au parc privé au vu des faibles revenus des personnes est des plus difficiles, surtout en l'absence de garant. En effet, les personnes de plus de 30 ans non-salariés ne peuvent bénéficier du dispositif de la Garantie Visale d'Action Logement.

- **Problématique d'addictions, de santé physique, et psychique des personnes accueillies**

Les problématiques d'addictions, quelques soient les produits restent prégnante chez une majorité des personnes que l'on accueille. Notre partenaire OPPELIA n'a plus assuré d'interventions mensuelles en 2022 mais cela devrait reprendre en 2023. Cette absence d'intervention a été préjudiciable.

Les problèmes de santé physique continuent d'être pris en charge de façon majoritaire. De multiples interventions santé se font de manière régulière au Trait d'union. Que cela soit en interne, où chaque jour, des professionnels de santé interviennent en tant que bénévoles, ou par le biais d'interventions nombreuses de partenaires au sein du Trait d'union. L'Allers-vers des professionnels de santé montre sa pertinence pour faciliter l'accès aux soins. Les personnes accueillies ont donc la possibilité de rencontrer :

- des professionnels de santé intervenant auprès du public sans domicile fixe accueilli au sein de l'accueil de jour tous les jours de la semaine bénévolement. Elles ont effectué 354 soins en 2022 concernant 110 personnes différentes. Les soins ont été d'ordre divers, comme des injections suite à des fractures, de l'administration de doliprane contre les douleurs, des soins de plaies variés suite à des chutes, des coups portés et/ou reçus. En outre, elles ont aussi effectué 44 bains de pied avant les séances de réflexologie plantaire. Elles ont effectué quelques accompagnements physiques à l'hôpital à la marge. L'infirmerie est aussi un lieu d'écoute où on peut déposer sa parole différemment, avec des enjeux qui ne sont pas les mêmes qu'avec un travailleur social. Enfin, elles ont effectué des soins pour des plaies et des brûlures pour le personnel de cuisine.

- le médecin du Conseil Départemental qui tient une permanence mensuelle.

- les intervenants du MARSOINS qui viennent poser leur bus devant le Trait d'union facilitent un premier accès à la démarche de soins.

- la PASS.

- la CPAM (Bilan de santé via le Centre d'examens de santé).

- le CLAT.

Les troubles psychologiques et psychiatriques sont très présents chez les personnes que l'on accueille. Pour certains, leurs situations de personnes sans domicile fixe a favorisé l'émergence de ses troubles, pour les autres, s'en fut la conséquence ou le déclencheur. Le partenariat avec les services de psychiatrie par le truchement de l'EMPP (intervention hebdomadaire des infirmiers en psychiatrie, et celle plus ponctuelle de son psychologue, sur des thématiques abordés avec le collectif) nous permet au moins d'orienter les personnes vers le soin. Cependant, au vu de leurs conditions de vie à la rue, il est difficile pour ces personnes de se soigner, un dispositif souple de type « Un chez soi d'abord » serait pertinent sur le territoire.

L'accès à l'hygiène est aussi une fonction importante d'un accueil de jour. Cela participe à prendre soin de sa santé physique et psychique.

L'accès à une douche est donc une importance primordiale. Entre la fraternité qui a quatre douches depuis 2021 et l'ASC qui est passé courant 2022 à deux douches, nous répondons actuellement à ce besoin pour les personnes sans domicile fixe sur le territoire.

Par contre, la capacité de notre bagagerie limitée à vingt casiers est clairement insuffisante. Il faudrait au minimum en doubler la capacité pour répondre aux besoins.

- **Expérience professionnelle des personnes accueillies**

Les questions d'accès ou maintien dans le logement, celles de la santé sont à régler en priorité, avant l'accès à un emploi, classique, ou d'insertion. Très peu de personnes sont en emploi, même les personnes en capacité de travail ne s'orientent pas vers l'emploi du fait de leur insécurité au niveau de leur hébergement.

Par conséquent, même si le bassin d'emploi connaît un essor, ce public est éloigné de l'emploi, en raison de ses conditions de vie, de son problème de mobilité, de ses fragilités, de son manque de confiance qui trouve son origine dans un temps de chômage parfois très long.

- **Les interventions collectives (culture, loisirs, sport, citoyenneté) et individuelles Bien-être mises en place à destination des personnes accueillies**

Ces actions permettent de lutter contre l'isolement des personnes accueillies, de favoriser leur insertion dans la cité en participant à des sorties culturelles, de restaurer l'estime de soi.

Les actions collectives furent diverses et variées :

- des pique-niques aux beaux jours.
- des activités de loisirs telles que jeux de cartes, scrabble.
- des sorties natures.
- des sorties culturelles.
- la participation à la chorale de la rue.
- la participation aux réunions mensuelles pour évoquer les difficultés rencontrées dans le cadre de notre accueil de jour, mais aussi les attentes des personnes sur des projets de sortie.
- l'organisation d'un repas de Noël le midi du 15 décembre riche en émotion avec la distribution de « boîtes de Noël ». Ces cadeaux ont été possibles grâce à l'implication des élèves, enseignants et parents de l'école primaire Ferdinand BUISSON, qui ont récolté aux alentours de quatre-vingt boîtes pour l'ASC.
- Les actions du réseau solidaire Le Carillon à Saint-Nazaire ont grandement participé à l'insertion des personnes accueillies au sein de la cité, de par les contacts avec les commerçants qu'il engendre, mais aussi avec les habitants puisque les personnes fréquentent les différents commerces de convivialité. Ce réseau est un vrai terreau de solidarité et nous saluons vivement l'engagement solidaire des commerçants.

Enfin, les actions individuelles Bien-être :

- l'accès à une coiffeuse professionnelle bénévole qui intervient tous les quinze jours, elle a effectué 52 coupes en 2022 (46 hommes et 6 femmes).
- la mise en place de 44 séances de réflexologie plantaire et 44 séances de sophrologie/massage assis plantaire grâce à la mise en place d'un partenariat avec Harmonie Mutuelle, qui finance les interventions des professionnelles.

- **L'accès au droit dans le cadre de l'accompagnement social des personnes accueillies**

L'intervention des travailleurs sociaux ayant reçu en entretien les 215 personnes accueillies a consisté en premier lieu à favoriser l'accès aux droits des personnes mais aussi à leur rappeler leurs devoirs. En outre, il s'agit bien évidemment d'orienter les personnes vers les partenaires compétents en fonction de leurs problématiques.

Il s'agit donc tout d'abord de créer un lien de confiance avant de proposer un entretien à la personne, ceci est facilité par le passage régulier des personnes pour se restaurer, se reposer, avoir accès à l'hygiène, et aux premiers soins auprès des professionnels de santé bénévoles.

L'entretien consiste donc à effectuer une évaluation globale de la situation de la personne (situation administrative, ressources, santé et couverture santé, situation d'hébergement, lien avec la justice, vulnérabilité...). A partir de cette évaluation, il s'agit de traiter les premières demandes, notamment l'accès à une domiciliation, l'accès à un hébergement d'urgence via le 115, le transfert de CAF, la réouverture des droits (RSA, ARE, AAH et cetera), la demande de logement social, l'aide à la recherche dans le parc privé, démarches administratives (impôts, demande de CNI, permis, demande d'aide financières, simulation CAF et résolution de problème CAF...), aide aux démarches de recherche d'emploi...

Son rôle a consisté ensuite à favoriser la mise en relation des personnes avec les différents partenaires compétents pour l'accompagner selon ses problématiques :

- Favoriser la mise en relation avec le CCAS via notamment des demandes d'infra-assistance qui sont des supports d'entrée en relation.
- Favoriser la contractualisation avec le service RSA de l'ANEF-FERRER via des prises de contact téléphonique, l'organisation de tripartite.
- La mise en relation avec la PASS en attendant la recouvrance de sa couverture santé.
- La mise en place de séance de Travail à distance pour les allocataires RSA souffrant d'addiction via l'intervenante d'OPPELIA afin de les rendre plus acteur de leur accompagnement social.
- Aide à la reprise de lien au transfert ou au démarrage d'un lien avec le conseiller du SPIP.
- Mise en lien avec le Pôle Emploi, la Mission Locale en vue de favoriser l'insertion professionnelle des personnes accueillies.

5.4 LES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE L'ACTION EN 2022

Nous avons enfin déménagé le 24 octobre 2022 et les conditions d'accueil dans ces bâtiments neufs sont plus respectueuses pour les personnes accueillies. Ce lieu laisse aussi plus d'espace pour s'isoler et cela participe donc à la baisse des conflits.

Par ailleurs, nous avons constaté en 2022 que les personnes accueillies fréquentaient le lieu de manière plus assidue, ce qui explique l'augmentation de personnes reçues en entretien (290 personnes reçues en 2022 contre 186 personnes reçues en 2021).

5.5 CONCLUSION ET PERSPECTIVE

Le fil conducteur de cette année aura donc été l'attente d'un déménagement sans cesse décalé. Aujourd'hui, nous avons pris en partie nos marques, mais ils restent encore de nombreux aménagements en cours.

Nous étoffons actuellement notre équipe de bénévoles afin de proposer et de diversifier les activités à destination des personnes accueillies. Nous souhaiterions aussi augmenter notre équipe de travailleurs sociaux, car l'augmentation de la fréquentation de la fin d'année 2022 et surtout des deux premiers mois de 2023 (fréquentation jamais atteinte à l'ASC) nous laisse présager une année de tous les records et donc d'atteindre la limite de nos moyens dédiés au public pour effectuer un travail de qualité.



6 LA CHORALE « AU CLAIR DE LA RUE »

La Chorale fait partie depuis 2015 du réseau des chorales « Au Clair de la Rue ». Animé par une grande solidarité, elle a pour but de rendre hommage en chanson aux personnes de la rue, ou anciennement de la rue, lors de leurs funérailles. Elle se produit également lors d'évènements festifs avec la volonté de donner une visibilité au public en situation de précarité et d'exclusion.

La Chorale du Trait d'Union se tient tous les vendredis après-midi pendant une heure et demi au sein de la salle de restauration du Trait d'Union. Elle regroupe une dizaine de personnes, des bénéficiaires, des bénévoles et des professionnels de l'association. Elle est ouverte à tous, débutants ou confirmés, qui souhaitent chanter ou jouer dans une ambiance conviviale. Depuis 2018, la Chorale du Trait d'Union a la chance d'être menée par une cheffe de cœur professionnelle, grâce à un mécénat privé.

Les répétitions ont repris à la fin du mois de février 2022. Plusieurs représentations ont eu lieu au cours de l'année. L'église Saint-Anne a accueilli la chorale le 6 mars 2022 et le réseau du Carillon l'a invitée afin de mettre en musique la Soupe Impopulaire organisée le 1er avril. La chorale Au Clair de la Rue a également rejoint celle de Nantes à Saint-Herblain en mars à l'occasion d'un regroupement inter-chorale. Les bars Le Kiosk, Sous les Palmiers et La Terrasse du Bois Joalland leur ont ouvert leurs scènes pour célébrer la fête de la musique le 21 juin. Enfin, l'association La Fraternité a célébré ses 100 ans le 8 octobre dernier, ce qui a permis à la chorale de se faire entendre avant la traditionnelle représentation de la remise des colis de Noël, le 13 décembre, organisée par le CCAS.

La Chorale est un temps convivial qui permet de développer de nouveaux liens sociaux, de prendre confiance en soi ou tout simplement de partager un bon moment en musique. On remarque que le noyau dur de la chorale s'agrandit ponctuellement, lors des répétitions, grâce à la participation de certaines personnes accueillies qui s'autorisent à prendre les instruments et chanter lorsqu'elles le souhaitent. Toutefois, ces personnes ne s'inscrivent pas sur la durée et ne s'investissent pas lors des représentations extérieures de la chorale.

Un grand merci à tous les participants qui prennent plaisir à chanter et à se retrouver tous les vendredis. Merci également à Pascala, notre cheffe de cœur de continuer d'animer comme elle le fait la chorale avec toute sa bonne humeur. Nous espérons que l'année 2023 verra le nombre de participants s'agrandir et qu'Au Clair de la Rue pourra, tout comme l'année 2022, se produire régulièrement.



7 ACTIVITÉ BIEN-ÊTRE AU TRAIT D'UNION

Partenariat Harmonie Mutuelle

7.1 Massages assis

- **Fréquentation de l'action pour l'année 2022**

19 interventions de 3 séances programmées

44 séances réalisées sur 57 programmés
Soit 2,31 pers/intervention pour 3 places
18 personnes différentes

Bilan de l'intervenante Nathalie RENAUD

En bilan de cette dernière période, je pourrais dire que le changement de locaux a un peu perturbé le déroulement des séances. Ce qui n'est pas étonnant.

Toutes les séances ont affiché complet jusqu'au déménagement. (3 personnes, avec un roulement). Il a fallu ensuite un temps pour s'adapter et retrouver la fréquentation habituelle. De mon côté, j'apprécie ces interventions, qui se déroulent bien.

J'ai du temps, les créneaux horaires sont assez larges.

Du côté des personnes massées, celles qui s'inscrivent semblent satisfaites... un peu de détente dans une vie pas facile.

Pour compléter, J'ai volontairement placé peu de séances en décembre. Il semble que la détresse est telle à certain moment qu'un massage est dérisoire. Je ne trouve peut-être pas les bons mots pour proposer mon activité aux personnes qui ne m'ont pas identifiée.

Personnellement, je pense n'avoir pas fait assez de séances dans les nouveaux locaux pour y trouver mes marques.

Le travail des professionnels sur site compte beaucoup pour créer le lien.

7.2 Réflexologie plantaire

- **Fréquentation de l'action pour l'année 2022**

20 interventions de 3 séances programmées

44 séances réalisées sur 60 programmés
Soit 2,20 pers/intervention (3.16 en 2019)
19 personnes différentes

Bilan de l'intervenante Laurence LEBOURDAIS - REFLOXOLOGIE

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ASC et Harmonie Mutuelle pour m'avoir accordé leur confiance en cette année 2022 où j'ai pu découvrir l'association et surtout faire la rencontre de quelques intervenants (travailleurs sociaux et bénévoles) et des personnes bénéficiaires en grande souffrance.

Cette année a donc été marquée par l'adaptation d'une part à l'organisation de l'association, aux locaux anciens et nouveaux et aux différents besoins des bénéficiaires.

Chaque séance a duré approximativement 30 mn, ponctuée d'un temps d'échange après le bain de pied effectué par les intervenants en amont puis d'un second temps de relaxation par des techniques de respiration, de la musique douce et un massage d'acupression sur les pieds avec une huile végétale et une huile essentielle de petit grain de bigarade.

Les bénéficiaires ont tous, sans exception, apprécié ce moment bien à eux, ce moment de calme dans la tempête...

Le stress et ses multiples réactions tant émotionnelles que physiques ont toujours été exprimés avant la séance et le ressenti de l'apaisement qui s'en est suivi après. Il m'a même été demandé un jour d'intervenir pour apaiser une femme non inscrite très en colère juste après un conflit. C'est pour dire à quel point la réflexologie répond rapidement à l'état de stress quel qu'il soit.

La majorité d'entre eux sont revenus 1 à plusieurs fois et certains ont motivé d'autres plus réticents de venir découvrir la pratique en partageant leur expérience.

Les pieds souvent malmenés sont l'expression d'une vie sous tension et le fait même d'y porter une attention particulière peut induire chez le bénéficiaire un état de changement pour lui-même. C'est tout ce dont j'aspire en portant mes mains sur chacun d'entre eux.

Laurence Lebourdais

7.3 Retour des travailleurs sociaux sur les deux actions

On note le bien-être physique et moral des personnes sortant d'une séance, le fait que cela soit une action individuelle de soin auquel on a rarement accès lorsqu'on est dans la précarité.

Les personnes bénéficiaires soulignent aussi que c'est une relation en face à face qui leur est destiné mais qui n'est pas pour autant en lien avec un accompagnement social. Il s'agit de prendre soin de soi sans pour autant parler de son histoire.

8 LE CARILLON DE SAINT-NAZAIRE



RÉSEAU DE SOLIDARITÉ LOCALE ENTRE COMMERCANTS,
CITOYENS AVEC ET SANS DOMICILE

Lancé en janvier 2019, le réseau est constitué de 26 commerçants.

RESEAU DE SOLIDARITE LOCALE ENTRE COMMERCANTS, CITOYENS AVEC ET SANS
DOMICILE

Lancé en Janvier 2019, le réseau fête cette année ces 4 années d'existence. Il est aujourd'hui constitué de 26 commerçants. Le réseau est porté par une équipe de bénévoles d'environ 10 personnes.

Premier semestre 2022

Renouvellement partenariat harmonie mutuelle

Pour la deuxième année (et même la troisième si nous parlons de 2023), Harmonie Mutuelle a renouvelé son engagement et son soutien dans notre action de solidarité inclusive. Par l'octroi d'une subvention de 1000 euros, elle nous permet ainsi d'éditer les annuaires pour communiquer auprès des personnes concernées par l'action du réseau.

Lundi des commerçants

Grâce à Karine et Hervé, bénévoles, des portraits de commerçants sont régulièrement postés sur Facebook afin de mettre en avant leur commerce et leur engagement.

Soupe impopulaire du 1 avril 2022

La première soupe Impopulaire « Post Covid », s'est déroulé le Vendredi 1 Avril 2022 devant le Cinéville. En parallèle était diffusé au cinéma le nouveau de film de Julien Petit « La Brigade », réalisateur des « Invisibles ». Cette édition a réuni un grand nombre de partenaires de l'Association Créations Solidarités tant du Carillon, du Trait d'Union que des chantiers d'insertion. Lieu moins passant que le parvis de l'Hôtel de Ville, cette édition a été humainement chaleureuse.

Communauté de franchises

L'association La Cloche a essaimé des franchises du réseau dans plusieurs villes de France (Blois, Angers, Marseille, Nice, Brest, Rennes...). Afin de partager, mutualiser les expériences et fédérer ces initiatives, des appels en visioconférence ont lieu de façon mensuelle.

Deuxième semestre 2022

Renouvellement du partenariat collège Albert Vinçon

- Intervention de trois membres de l'équipe au sein de la classe de quatrième après la projection du film « Les Invisibles ». Echanges, débats autour de leur questionnement et de notre action auprès des personnes sans domicile.
- Une collecte de vêtements, sacs, chaussures a été réalisée au sein du collège à destination des personnes accueillies au Trait d'Union.
- En Novembre, les élèves ont chanté avec la chorale « Au Clair de la Rue » lors de la distribution des colis de Noël du CCAS à la base sous-marine.

Soupe impopulaire du 14 octobre 2022

Cette seconde édition 2022 s'est déroulée devant l'Hôtel de Ville. Les personnes sans domicile ce sont mobilisées en nombre pour installer, préparer et servir la soupe. La météo n'a pas joué en notre faveur mais les passants étaient au rendez-vous.

Soins vétérinaires

Les ventes des calendriers 2022 ont permis de soigner 13 chien.ne.s : 6 vaccinations, 2 identifications, 1 stérilisation, 13 consultations générales, 1 opération chirurgicale.

Le calendrier à poils et solidaires 2023

Nous avons renouvelé l'opération des calendriers solidaires vendus au profit de l'accès aux soins vétérinaires des animaux des personnes sans domicile. Pour cette troisième édition, les photographies ont été réalisées, bénévolement, par deux photographes professionnelles : Marie Bulteau et Annie Peignet.

Un après-midi de lancement a été organisé au sein des nouveaux locaux de l'ASC, en présence des artistes, de bénévoles de la solidarité, de journalistes et bien sûr des propriétaires de chiens illustrant le calendrier. Cette édition a une nouvelle fois connue un succès. Nous avons édité 1000 exemplaires et élargit nos points de vente : commerçants du réseau, réseau de cabinets vétérinaires, marchés de Noël locaux.

Perspectives

Le réseau du Carillon de Saint Nazaire existe maintenant depuis quatre ans. L'année 2022 aura permis de consolider la dynamique post covid. Il nous reste encore et toujours à informer les personnes, pour, et avec qui ce réseau a été voulu. Pour cela, nous envisageons d'organiser des stands du Carillon au sein même des commerces afin de créer la rencontre entre les commerçants et les personnes concernées par les services ainsi que de mettre en avant l'engagement des commerçants auprès de leur clientèle. . Une édition actualisée de l'annuaire 2023 est en cours. Une Soupe Impopulaire est programmée le Samedi 16 Septembre 2023 en partenariat avec la Philharmonie des 2 mondes. Elle se déroulera devant et au sein des nouveaux locaux de l'ASC.

9 SERDOM – SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

9.1 LE SERDOM EN CHIFFRE

312 JOURS d'activité sur l'année 2022 dont 7 jours fériés où nous avons assuré le service

2 véhicules réfrigérés en location longue durée

5 encadrants : **1 coordinatrice** et **4 encadrants techniques** assurent le suivi technique et pédagogique du chantier d'insertion (3.45 ETP)

18 salariés accompagnés dans le cadre d'un Contrat d'Insertion (14 pour les livraisons et 4 pour la gestion des commandes liées à l'activité)

21 personnes bénéficient d'une aide au CCAS. Il s'agit d'une prise en charge partielle sur prix du repas basé entre 1.80 € et 3 € selon les revenus des personnes (30 en 2020 et 28 en 2021)

201 personnes servies en 2022 (191 personnes en 2021)

30 371 repas en 2022 (38 271 en 2021)

50 nouveaux usagers (75 en 2021)

8.90€ par repas complet (6 éléments : entrée, plat, protéines, fromage, fruit et dessert)

5.15€ par formule soir (3 éléments)

En **2022** il y a eu **deux augmentations** appliquées au coût denrée par notre fournisseur en **février** une augmentation de **5.96%** et en **septembre** une augmentation de **5.39%** (**pas d'augmentation en 2021, + 2.31% en 2020**)



9.2 LE CADRE D'INTERVENTION DU SERVICE

L'activité se déroule du 3 janvier au 31 décembre, du lundi au samedi, jours fériés compris (sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre).

Le portage de repas est assuré dans le cadre d'un chantier d'insertion avec 9 postes « salariés polyvalents ». Le suivi est géré par 4 encadrants techniques et 2 conseillères en insertion professionnelle qui assurent la gestion de l'activité, l'accompagnement des salariés et le lien avec les usagers.

La livraison s'effectue en binôme au domicile des personnes âgées et ou handicapées.

Dans ce cadre d'intervention, le SERDOM est un service d'utilité sociale en répondant à une double dimension sociale :

- **Une dimension sociale de l'intervention auprès du personnel en contrat d'insertion (CDDI)** en s'appuyant sur l'accompagnement réalisé et l'acquisition de compétences développées dans le cadre de l'activité.

En 2022, le chantier d'insertion du CI-PRAD a accompagné 18 personnes, 4 personnes en poste dans le secteur gestion du SERDOM (préparation des commandes, suivi administratif...) et 14 dans le cadre de l'activité du portage de repas.

L'accompagnement réalisé par l'association auprès des salariés en contrat aidés permet de travailler avec la personne son insertion professionnelle. Pour ce faire, nous développons :

- Des modalités d'encadrement spécifique pour garantir la qualité d'intervention et la mobilisation des personnels
- Un pilotage et la participation d'une des encadrantes à l'analyse de la pratique
- La mise en œuvre d'une action de formation en interne et externe

(cf. bilan « chantier d'insertion » pour de plus amples renseignements)

➤ **Une dimension sociale de l'intervention auprès des usagers**

Une partie des bénéficiaires est avec un faible niveau de ressources : 21 personnes bénéficient de prise en charge CCAS.

Les interventions quotidiennes du service permettent d'exercer une fonction de veille sociale et sanitaire et de relayer auprès des usagers, de leur famille et de nos partenaires. C'est dans ce cadre que lors de la mise en place du service, nous pouvons proposer une visite à domicile par la responsable du service afin d'effectuer une évaluation des besoins et permettre l'adaptation de l'intervention au degré de dépendance.

Ces visites sont aussi proposées lorsque la situation le nécessite, dans ce cas nous intervenons au domicile en dehors des temps de livraison, afin de faire un point de situation.

9.3 LA PRISE EN CHARGE DU CCAS AUPRES DE CERTAINS USAGERS (SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES)

Les modalités de prise en charge partielle par le CCAS (aide possible entre 1.80 € et 3 € par livraison de repas) sont possibles selon les revenus des personnes.

En 2022, 21 personnes ont bénéficié d'une prise en charge, soit 10.5% des usagers, pour un montant global de 9 293€ d'aide des services du CCAS (13 411.80 euros en 2021).

Cette aide est gérée par l'ASC ; l'utilisateur n'a ainsi pas d'avance de frais à faire. L'association joue le rôle d'intermédiaire entre les personnes concernées et le CCAS qui, par ce biais, met en action sa politique sociale auprès des personnes les plus vulnérables.

C'est le service qui est chargé d'évaluer les conditions de ressources et de constituer le dossier administratif relatif à la prise en charge. Le dossier est ensuite envoyé au service personnes âgées de la ville qui adresse une réponse à l'utilisateur. Lorsqu'il y a un accord de prise en charge, les personnes n'ont pas à effectuer l'avance des frais, la prise en charge apportée par le CCAS est directement déduite de la facture. C'est un élément très important pour les personnes ayant de faibles ressources.

En 2022, tout comme les autres années, nous constatons que les difficultés financières pour certaines personnes sont une des raisons qui est avancée lors des arrêts de service.

Afin d'assurer le maintien du service, nécessaire au maintien à domicile, il est arrivé que l'ASC accorde des facilités de règlement à des personnes connaissant des difficultés financières particulières d'endettement dans l'attente de traitement administratif et social de la situation.

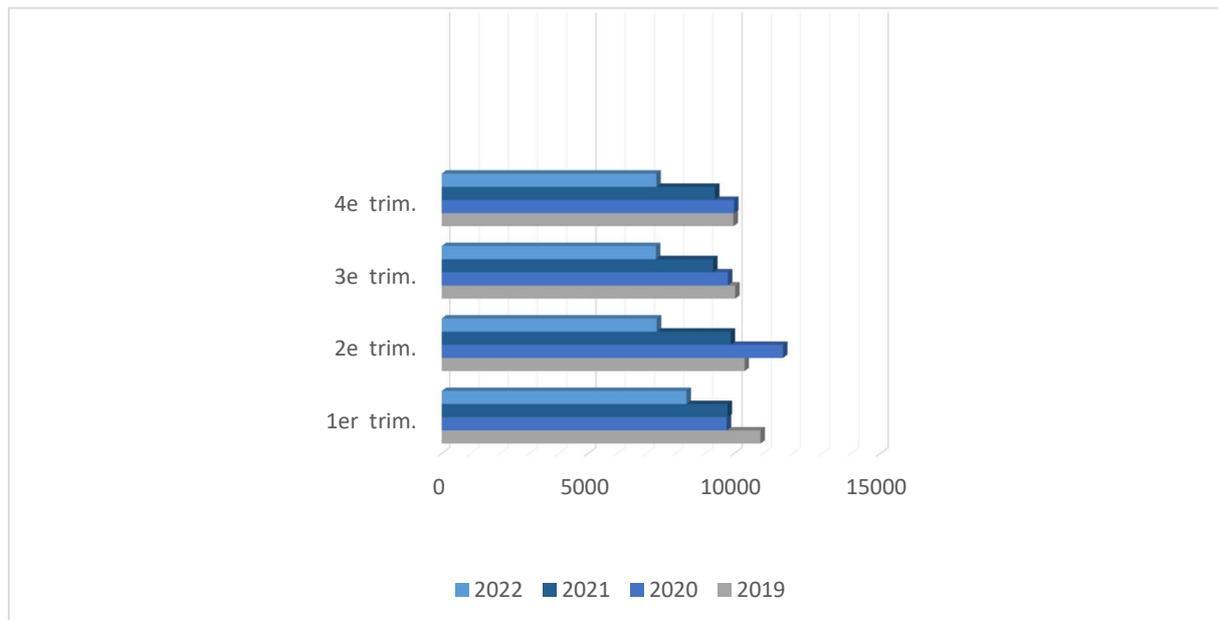
9.4 L'ACTIVITE 2022

Nombre total de repas servis : **30 371**

Mois Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAUX
2019	3 704	3 438	3 755	3 471	3 477	3 406	3 532	3 298	3 203	3 478	3 301	3 196	41 259
2020	3 129	2 848	3 766	4 942	3 519	3 208	3 352	3 223	3 208	3 255	3 322	3 417	41 189
2021	3 300	3 124	3 347	3 381	3 267	3 230	3 105	3 069	3 103	3 172	3 001	3 172	38 271
2022	3 007	2 589	2 769	2 397	2 484	2 469	2 446	2 518	2 355	2 388	2 434	2 515	30 371

Données : Nombre de repas au trimestre

En 2022, 4 303 formules soir ont été livrées auprès de 29 usagers.



La population usagère du service

201 personnes ont bénéficié du service. Pour 50 d'entre elles, il s'agissait d'une première demande.

Année	2021	2022
Nombre total de bénéficiaires	191	201
Nouveaux bénéficiaires	75	50

9.5 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE QUALITÉ MARS 2022

Enquête réalisée du 1/03 au 24/03 auprès de l'ensemble de nos usagers

80 enquêtes de distribuées pour 47 retours soit 58,7 % de réponses

Concernant la gestion des commandes, le choix des menus

Les menus proposés vous semblent ils variés ?

- Oui : 35
- Non : 8
- Sans réponse : 4
- Soit 74% de personnes satisfaites

Les menus sont-ils conformes à votre demande ?

- Oui : 37
- Non : 4
- Sans réponse : 6
- Soit 78% de personnes satisfaites

Concernant les repas

La qualité est-elle suffisante

- Oui : 43
- Non : 3
- Sans réponse : 1
- Soit 91% de personnes satisfaites

Observations concernant la qualité des repas :

- Manque de fraîcheur
- Fruits souvent gâtés
- Beaucoup de choses reviennent souvent

La quantité des produits vous paraît-elle satisfaisante ?

- Oui : 45
- Non : 2
- Sans réponse : 0
- Soit 95% de personnes satisfaites

Observations concernant la quantité des repas :

- Quantité faible sur les légumes

Seriez-vous intéressé par une formule repas du soir (entrée, plat complet et dessert) ?

5 personnes ont répondu favorablement à cette question, nous avons noté leurs noms et allons leur offrir un repas test.

Concernant la qualité du pain

- Oui : 13
- Non : 4
- Soit 76% de personnes satisfaites

Concernant le service

Êtes-vous satisfaits ?

Des horaires de livraison

- Oui : 46
- Non : 1
- Sans réponse : 0
- Soit 98% de personnes satisfaites

Des relations avec le personnel de livraison

- Oui : 45
- Non : 1
- Sans réponse : 1
- Soit 94% de personnes satisfaites

De l'accueil téléphonique du service

- Oui : 40
- Non : 1
- Sans réponse : 5
- Soit 85% de personnes satisfaites

Quelques observations et commentaires concernant le service :

- Horaires de livraison trop variables
- Personnel très gentil
- Personnel à l'écoute, fait le maximum pour satisfaire le client
- Très bien
- Bonnes relations avec le personnel de livraison.

10 ATOUT LIVRE – PASS'AGE GOURMAND

Notre projet est une action collective destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans, résidant à domicile et isolées. Il s'agit de sorties culturelles hebdomadaires, des temps d'échanges au cœur de la ville, autour d'un café ou de promenades estivales. Un portage de livres, revues et DVD sont proposés pour les personnes ne se déplaçant plus.

Tous les mardis après-midi de chaque mois de 14h30 à 16h30 est organisée une sortie culturelle selon l'actualité du moment et/ou une promenade où l'on échange autour d'une boisson, d'un goûter. Soit 2 à 4 évènements par semaine dans le mois avec un groupe de 4 personnes. Les visites à domicile pour les portages de documents, romans et CD/DVD sont au nombre de 4 à 8 dans le mois, compter 30 min à 1H. Cette action compte 20 participants habitant Saint-Nazaire GIR 5 et 6 pour les sorties collectives, GIR 2/3 pour le portage de livres à domicile. 8 hommes et 12 femmes. Les hommes ont entre 75 et 89 ans, pour les femmes deux d'entre elles ont entre 60 et 65 ans, les 10 autres entre 85 et 98. Pour les hommes un ancien cadre, employés et 1 ouvrier syndiqué. Pour les femmes : anciennes employées dont une bibliothécaire et femmes au foyer.

Depuis 2017 l'action « atout livres à tout âge » puis par la suite le « pass'âge gourmand » a évolué. La gratuité du projet pour les bénéficiaires n'a pu se réaliser que par l'existence du soutien financier de la conférence des financeurs. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus poursuivre les sorties collectives d'une part le renouvellement et l'accroissement du nombre de participants ne s'est pas réalisé d'autres part les financements ne nous le permettent plus. Nous continuons les portages de livres en lien avec le portage de repas pour les personnes les plus isolées qui ne peuvent plus sortir de chez elles.

En 2022 : 18 pass'âges gourmands, 77 visites paniers de livres et de nombreux appels



11 CHANTIERS D'INSERTION

11.1 ACTUALITES DE L'ANNEE

L'année 2022 a été marquée par le déménagement et le changement de direction. Elle a aussi vu un retour à un fonctionnement « normal » suite à deux années de crise sanitaire. C'est aussi une année d'inflation qui a obligé à des réorganisations à l'interne pour minimiser les charges, en particulier du chantier d'insertion SERDOM. Donc beaucoup de changement pour les administrateurs et les équipes.

Le déménagement a ouvert de nouvelles perspectives en particulier du regroupement de toutes les activités sur le même site.

Néanmoins, les objectifs en termes d'ETP ont été atteints. L'activité a pu se poursuivre malgré les perturbations.

Financièrement, l'année 2022 a été tendue. Le déménagement a entraîné de nombreux frais. Pour les investissements les plus importants, en particulier le mobilier, des subventions ont été obtenues. Mais de nombreuses petites dépenses n'étaient pas forcément prévisibles. Le déménagement mobilisant fortement les équipes, certaines actions, comme la formation en situation de production, n'ont pas pu être réalisées dans leur globalité. Ceux sont encore des ressources en moins pour l'association.

Le SERDOM a connu une baisse de la clientèle. Les actions de communication engagées ont permis une légère remontée au dernier semestre.

Le restaurant social a connu une forte augmentation de fréquentation avec un public en très grande difficulté financière. Les recettes ont peu augmenté.

L'inflation a aussi eu un impact important en particulier du fait de la revalorisation des salaires.

11.2 LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Nombre d'ETP conventionné au 31 décembre 2022	15
Nombre de salariés en insertion accueillis dans l'année écoulée	35
Nombre de salariés en insertion en contrat au 31/12/2022	17

Personnes salariées dans l'année	Nombre	Pourcentage par rapport au total
Hommes	11	31%
Femmes	24	69%

Moins de 26 ans	0	0%
26 et moins de 50 ans	24	69%
Plus de 50 ans	11	31%
Infra III – (anciennement infra V)	3	9%
Niveau III- CAP, BEP (anciennement V)	20	57%
Niveau IV- BAC (anciennement IV)	6	17%
Niveau V BAC+2 (anciennement III)	5	14%
Niveau VI BAC+3 et BAC+4 (anciennement II).....	1	3%
Niveau VII BAC +5 (anciennement I).....		
Autres		
Demandeurs d'emploi de moins d'un an	8	23%
Demandeurs d'emploi entre un et deux ans	7	20%
Demandeurs d'emploi de plus de deux ans	20	57%
Bénéficiaires du RSA socle	24	69%
Bénéficiaires de l'ASS	1	3%
Demandeurs d'emploi (RQTH)	4	11%
➤ Dont Bénéficiaires de l'AAH	1	23%
Habitants de QPV	8	26%
PSMJ	0	0%
Réfugiés	0	0%

11.3 IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX FREINS A L'EMPLOI ET ACTIONS ENGAGEES

Problématiques traitées	Nature des actions	Nombre de salariés concernés	Pourcentage des salariés concernés
Articuler vie familiale et vie professionnelle	Information garde d'enfants, orientation vers le service ad hoc, aide à la stabilisation de la vie personnelle, appui et orientation vers aide éducative, travail sur l'assiduité	13	37%
Santé /Souffrance psychique/handicap	Orientation CMP/ OPPELIA/ CIDFF, soutien intensif dans le projet de formation, addictions	6	17%
Logement	Aide aux démarches administratives, orientation vers le service adapté	2	6%
Consolider les savoirs de base	Orientation remise à niveau	8	23%

Mobilité	aide démarches inscription au cours de code, demande d'aide financière (permis de conduire), acquisition de véhicules, aide à la réparation- informations sur les aides financières proposées	10		29
----------	---	----	--	----

11.4 SITUATIONS FORMATIVES ORGANISEES EN INTERNE

Nature de la formation	Nombre de salariés concernés	Pourcentage salariés concernés / nombre de salariés total
Dispositif CQP	26	74%
Atelier informatique	10	29%
SST	14	40%
PRAP	6	17%
Initiation aux règles d'hygiène	6	17%

11.5 FORMATIONS EXTERNES ET ESSAIS EN ENTREPRISE

Description de l'action	Type (individuel ou collectif)	Nom du partenaire associé	Nombre de salariés concernés	Pourcentage : salariés concernés / nombre de salariés total	Commentaires
Evaluation de conduite	I	Fédération des Maisons de quartier	11	31%	
COMPETENCES CLES Remise à niveau	C	CFP	3	9%	
PMSMP	I	INTERNE	8	23%	
Habilitation électrique	c	NEMA	1	3%	
Atelier Elaboration de projet professionnel	C	CIDFF/CAF	1	3%	
Perfectionnement Excel	C	Greta	1	3%	

Prépa clé	C	A2F	3	9%	
Formation auxiliaire ambulancier	C	IFA Brest	1	3%	
Ateliers mobilité	C	Stran	1	3%	
HACCP	C	ASFOREST	2	6%	
Apprentissage du vélo	C	Esprit sport	4	11%	

11.6 AUTRES ACTIONS (PARTENARIAT INSTITUTIONNEL, TECHNIQUE, ECONOMIQUE...)

Objectif du partenariat	Nom du partenaire	Commentaires
<i>Ex. : Forum emploi</i>	<i>M.D.E.</i>	
Porte ouverte AFPA Plateaux du bâtiment et de l'industrie : 3	AFPA	
Journée découverte des métiers du bâtiment pour un public féminin : 1	AFPA	
Session recrutement et découverte métiers du nettoyage: 1	GEIQ Propreté, HAESA	
Job dating Résidence le port et le Traict : 2	L'Automne	
Information collective Agent de restauration : 1	AFPA	
Rallye de l'emploi hôtellerie restauration : 3	AFPA, HOLIDAY IN, FLUNCH	
Portes ouvertes sur les métiers de la logistique	AFTRAL	
Culture professionnelle, simulation d'entretien, création d'entreprise	Compétences - ADIE	
Réunion d'information création d'entreprise	CIL	

11.7 ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

La préparation à la sortie débute dès le début du contrat avec des entretiens réguliers pour suivre l'avancée du projet d'insertion. Les renouvellements sont conditionnés à l'atteinte d'objectifs définis en tripartite. Les ressources locales en termes d'accompagnement social, de formation, de soins, d'aide à la mobilité sont mobilisées pour l'avancée du parcours.

18 personnes ont quitté l'action en 2022 :

- Une personne n'a pas été au bout de sa période d'essai
- Une personne, suite à d'importants problèmes de santé, a terminé son contrat par un long arrêt-maladie.
- 10 personnes, sans solution à la sortie, ont poursuivi leur accompagnement avec Pôle Emploi ou l'Unité Emploi.
 - Dont 2 personnes qui ont souhaité retourner dans leur pays suite à la fin des restrictions sanitaires.
 - 1 autre personne n'a pas souhaité être renouvelée du fait d'un projet de déménagement dans un autre département. Il a trouvé un nouveau CDD d'insertion.
 - 1 personne a trouvé un CDD d'agent en bâtiment plusieurs mois après son départ.
- Une personne a poursuivi son projet de création d'entreprise.
- Deux personnes sont entrées en formation qualifiante
- Trois personnes ont accédé à des CDD d'une durée supérieure à 6 mois, dont pour au moins une personne, s'est transformé en CDI.

12 DISPOSITIF « CQP SALARIE POLYVALENT »

Depuis avril 2013, nous avons obtenu un agrément pour la mise en place de parcours de formation au profit des salariés polyvalents. Ce parcours pouvant aboutir à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle de la branche des ateliers et chantiers d'insertion, équivalent à un niveau 3.

En 2022, 26 salariés ont bénéficié du dispositif CQP salarié polyvalent. 3377 heures ont été effectuées par l'ASC dont 166,5 heures par l'A2F (organisme de formation).

L'ASC a conventionné avec l'A2F. Cet organisme a été chargé de faire l'évaluation de chaque salarié pour définir les besoins de formation de chacun. Il a également été missionné pour faire acquérir aux salariés des compétences clés telles que : communiquer par écrit et utiliser les mathématiques en situation professionnelle.

4 modules ont été mis en place pour les salariés en contrat aidé :

Module 1 – 1232 h par l'ASC, et 166,5 h par A2F : acquisition des compétences clés (expression écrite et orale, savoir-être salarié, atelier culturel, représentation dans le temps et dans l'espace...).

Module 2 – 10 h informatique - utilisation d'un ordinateur, navigation sur internet, création d'outils de recherche d'emploi. L'objectif de ce module est de permettre aux salariés de découvrir ou d'approfondir l'environnement et de savoir utiliser l'outil informatique dans le cadre de son parcours professionnel (repérer les sites ad hoc, faire son CV, sa lettre de motivation, avoir une adresse mail diffusable).

Module 3 – 204 h : sécurité au travail avec la mise en place de la formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) et SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Module 4 – 1764,5 h : mettre en œuvre des capacités professionnelles de base et réaliser les tâches professionnelles d'un métier. Ce module est réalisé en situation de production.

Pour la mise en place des différents ateliers les lundis, mardis et /ou mercredi après-midi de 14h à 16h30, les plannings de l'ensemble des salariés ont été réorganisés. Ces temps de formation ont été réalisés sur le temps de travail.

La formation sur le temps de production a été mise en œuvre à l'aide d'outils tels que les guides d'apprentissage et les fiches techniques.

Les personnes qui souhaitent se présenter devant un jury afin d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle salarié polyvalent doivent également effectuer au minimum deux semaines de stage en entreprise.

1 jury a été constitué permettant la présentation du « CQP salarié polyvalent » pour 3 salariés. Les 3 ont obtenu leur titre professionnel.

L'impact de l'action sur les salariés permanents a été important puisqu'il a permis :

- La professionnalisation
- La mutualisation des outils
- L'uniformisation du mode d'intervention auprès des salariés en insertion

13 PERSPECTIVES 2023

Maintenant, installé dans nos nouveaux locaux, nous pouvons poursuivre l'adaptation de l'association aux besoins des publics et à l'évolution de la société.

Le premier axe est la professionnalisation de notre travail. Cela passe

- L'adaptation de l'organisation interne à nos nouveaux locaux. En effet, la disposition des bâtiments très différentes et le regroupement des activités entraînent des modifications de fonctionnement.
- La formation aux règles d'hygiène alimentaire adaptées au nouvel environnement de travail.
- La mise en place d'une comptabilité analytique
- Un audit social et RH, mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, amélioration de notre affichage, grâce à un partenariat avec l'association Passerelle et Compétences
- Migration informatique (serveur, agenda partagé, charte de classement, dématérialisation de l'accompagnement...)
- Amélioration de la communication, mise à jour de notre site internet

Le deuxième axe est l'amélioration de nos pratiques

- Mise en place de pratiques plus éco-responsables en particulier le tri sélectif et les mobilités douces
- Réflexion autour de la collaboration bénévoles – salariés
- L'intégration de nouveaux bénévoles et la mise en place de nouvelles activités (Djembé...)
- Réflexion autour des synergies internes, des collaborations, du travail d'équipe
- Création d'une commission culture, comme vecteur d'une ouverture vers l'extérieur
- De nouvelles actions avec nos partenaires habituels : collectif IAE, IDEAL, la Cloche, OPPELIA, les Marsouins et bien-sûr l'ensemble de nos financeurs...
- De nouveaux partenariats avec le Blue Lab, la philharmonie des deux mondes, l'association Passerelle et Compétences, Vétérinaire pour tous...

Le troisième axe est le développement de l'activité économique du chantier d'insertion et la recherche d'un équilibre économique pour l'accueil de jour, dans un contexte de forte augmentation de la fréquentation et d'augmentation des charges du fait de l'inflation.

- Consolidation financière dans un contexte de baisse de subvention. Démarche commerciale pour augmenter le nombre de clients. Préparation d'une partie des repas par le CI-REST pour le SERDOM. Recherche de nouveaux marchés (restauration des étudiants du centre-ville ?)
- Réorganisation de l'équipe de travailleurs sociaux

Et enfin, l'accompagnement des mutations de la société :

- Participation aux différents groupes de travail du territoire en particulier celui sur la recherche de solutions pour l'hébergement d'urgence.
- Réflexion autour de la mise en place de solutions de mise à l'abri pour des personnes cumulant les problématiques et pour lesquelles les solutions existantes ne sont pas adaptées (projet Tiny Refuge).

Ainsi les équipes professionnelles et bénévoles de l'ASC poursuivront leurs missions auprès des plus précaires et de développement du territoire.